

FICHE ACTION

Titre : *Réunions d'informations auprès des gestionnaires des structures en charge de la distribution de l'eau potable*

Action 2 « Prévenir les risques de turbidité et microbiologie de l'eau potable en sensibilisant les élus en charge de la compétence « Eau » »

Territoire concerné : Bourgogne Franche-Comté – Côte d'Or & Nièvre

Période de mise en œuvre : 1^{er} semestre 2018

Porteur de l'action : ASCOMADE

Référence PRSE3 : axe 1, action 2

PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Dénomination : L'ASCOMADE (Association de Collectivités pour la Maitrise des Déchets et de l'Environnement)

Typologie : Association composée exclusivement de collectivités en charge de la gestion des déchets, de l'eau et/ou de l'assainissement. L'ASCOMADE s'est donnée comme mission de faciliter les échanges de connaissances, de savoir-faire, et le partage d'expériences pour que les collectivités gagnent en efficience.

Coordonnées : Margaux CARON, eaupotable@ascomade.org, 03 81 83 58 23

Typologie de territoire : Bourgogne Franche-Comté, plus particulièrement la Côte d'Or et la Nièvre

PRESENTATION DE L'ACTION EN SANTE ENVIRONNEMENT

Contexte : La présence de micro-organismes dans l'eau potable peut engendrer des risques sanitaires à court terme pour les usagers, principalement des troubles gastro-intestinaux. La turbidité de l'eau qui représente la présence de matières en suspension dans l'eau, peut notamment favoriser l'existence de ces germes pathogènes. Ces contaminations sont souvent ponctuelles du fait d'une rupture dans le traitement de désinfection ou d'un défaut d'entretien des canalisations, et ne sont pas traitées correctement.

La qualité microbiologique de l'eau distribuée est hétérogène sur le territoire. En effet, en Bourgogne-Franche-Comté, en 2015, 12,6 % des unités de distribution ont présenté des non-conformités bactériologiques ponctuelles, généralement de moins d'une semaine. Concernant la turbidité les

campagnes d'analyses menées par l'ARS de 2012 à 2014 en Franche-Comté ont démontré que 13,6 % des unités de distribution ont présenté des non-conformités récurrentes vis-à-vis de ce paramètre.

Rattachement à un programme, à un plan : Axe 1 « L'eau dans son environnement et au robinet », Action 2 du PRSE 3

Objectifs : Organiser des réunions à destination des structures en charge de la distribution de l'eau potable

Temps et lieux : 1^{er} semestre 2018, à Châtillon-sur-Seine (21) le 19 et 21 Juin 2018 et à Corançy (58), le 27 Juin 2018

Description : L'ASCOMADE a réalisé 2 réunions d'information auprès d'élus et techniciens de collectivités de la Nièvre et de Côte d'Or présentant des problématiques de qualité de l'eau.

Populations "cibles" de l'action : Gestionnaire des structures en charge de la distribution de l'eau potable

Mise en œuvre :

Le territoire de la Franche-Comté ayant bénéficié de réunion sur ce thème en 2016, les réunions ont été réalisées sur deux secteurs où l'ARS observe régulièrement des non-conformités : Le Nord-Ouest de la Côte d'Or et la Nièvre.

- **En Côte d'Or :**

- Le 19 juin 2018 de 10 h à 16 h, à **Châtillon-sur-Seine**, commune centrale par rapport aux 24 collectivités concernées par des non-conformités bactériologiques récurrentes et des problématiques de turbidité.
- L'invitation a été transmise par courrier et par mél aux communes compétentes en eau potable et établissements publics de coopération intercommunale de Côte d'Or soit à 268 structures. Des relances mél ont été réalisées, ainsi que des relances téléphoniques pour les 24 collectivités ciblées.
- Participation : 15 personnes de 12 structures.

- **Dans la Nièvre :**

- Le 27 juin 2018 de 18h à 20h, à **Corançy**, commune centrale par rapport aux Associations Syndicales Libres ciblées.
- L'invitation a été transmise par courrier et par mél aux communes compétentes en eau potable et aux EPCI de la Nièvre, ainsi qu'aux ASL via la mairie de leur commune, soit à 147 structures. Des relances ont été effectuées par mél et les mairies des ASL ont été contactées par téléphone.
- Participation : 23 personnes de 18 structures.

Résultats attendus ou observés :

- En Côte d'Or : Évaluation : 50 % ont évalué l'évènement « très bon », 37 % « bon » et 13 % « satisfaisant »
- Dans la Nièvre : 63 % ont évalué l'évènement « très bon », 31 % « bon » et 6 % « satisfaisant »

Modalités d'évaluation / indicateurs de réussite

Points d'intérêt :

- Interventions :
 - A deux voix
 - Concrètes
 - Basées sur les retours terrains

GOUVERNANCE / partenariats

Pilote : ASCOMADE

Intervenants, Partenaires techniques : ARS BFC, Agences de l'eau Seine-Normandie

Partenaires financiers : ASCOMADE, l'ARS BFC, Agences de l'eau Seine-Normandie

BILANS

Action réalisée (temps et lieux) : 1^{er} semestre 2018, Côte d'Or et Nièvre, plus précisément à Châtillon-sur-Seine et à Corancy

Facteurs de réussite :

- Localisation des réunions, proche des concernés.
- Heures et durée des réunions.
- Information sur les réunions 2 mois avant et via divers canaux.
- Informations concrètes
- Temps d'échanges prévus

Perspectives : L'ASCOMADE donnera des formations sur la compétence « Eau potable » en 2021 à destination des nouveaux élus, qui intégreront la qualité de l'eau potable.

Contact

Margaux CARON, eaupotable@ascomade.org

ASCOMADE
17 avenue Charles Siffert
25000 Besançon

03 81 83 58 23
<https://ascomade.org/>

Rédaction : juillet 2020 – Ireps/Alterre

Informations prises auprès de l'ASCOMADE en juillet 2020